

CONCOURS DE COMPOSITION

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DES ORGUES
ARISTIDE CAVAILLE-COLL DE L'EGLISE SAINT-SULPICE, A PARIS

2020-2021

CESSION DROITS A L'IMAGE ET SUR LES ŒUVRES

Dans le cadre de ma participation au concours de composition double intitulé « #Saint-Sulpice2021 » (ci-après le « **Concours** ») et à la Finale publique du Concours organisés à compter du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 21 novembre 2021, par l'Association pour le Rayonnement des Orgues de l'église Saint-Sulpice (ci-après « **AROSS** »), je soussigné(e) :

(Nom).....(Prénom)
Demeurant
.....
Né(e) le à

Autorise expressément et à titre gratuit, de manière définitive et irrévocable, AROSS à exploiter mon image et mon/mes œuvres soumise(s) pour ma participation au Concours, dans le cadre du Concours, de la Finale et de sa retransmission en streaming et sur le site internet et/ou les réseaux sociaux d'AROSS, dans les termes des cessions prévues ci-après :

Droit de la personnalité & à l'image

J'accepte et autorise que mon image fixe ou animée, mes nom, prénom, pseudonyme, ville de résidence, photographie - ensemble ou séparément – (ci-après collectivement dénommés l'« **Image** »), soient fixés lors de la Finale du Concours, reproduits et utilisés, à titre gracieux par AROSS.

J'autorise AROSS à exploiter mon Image, en vue d'une diffusion au public,

- pour toutes publications et pour tous besoins de toute communication relative au Concours ou à la Finale et/ou ses résultats,
- lors toutes manifestations, opérations de communication et promotions des activités culturelles d'AROSS et/ou liées au Concours,
- pour l'ensemble de la communication interne d'AROSS,
- sur le site Internet d'AROSS ainsi que sur l'ensemble de ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, etc.), notamment lors de la diffusion en streaming de la Finale et la diffusion postérieure de la vidéo de la Finale sur YouTube et le site internet d'AROSS,
- dans la presse, pour toute publication portant sur le Concours et/ou la Finale (notamment livre, brochure, affiches, flyers, etc.),
- pour l'information journalistique et pour les relations publiques (notamment sur tous dossiers de presse et communiqués de presse à destination des journalistes),
- et ce, dans le monde entier et de quelque manière et sur quelque support que ce soit (papier, informatique, numérique, Intranet...), intégrés à tout autre matériel (photographies, dessin, illustration, vidéo, animations...), connus et à venir et par tout moyen de diffusion.

J'autorise également AROSS à céder tout ou partie des droits susvisés à tout mécène ou fondation ayant soutenu financièrement le Concours, en particulier la Fondation Notre Dame-

Dame, aux fins d'exploitation de mon Image par ceux-ci par tout moyen et pour toute publication et pour tous besoins de communication relatifs au Concours ou à la Finale et/ou ses résultats, notamment pour répondre à leurs besoins de communication auprès de leurs propres donateurs. A la demande d'AROSS, je m'engage pendant une durée d'un an à compter de la Finale, à signer toute demande et tout autre document confirmant la présente cession et qui pourraient être nécessaires le cas échéant à ces mécènes ou fondation pour que ceux-ci puissent exploiter mon Image dans ces conditions.

La présente autorisation est consentie pour le monde entier et est valable pendant toute la durée d'exploitation de ces supports.

Cette autorisation emporte par ailleurs la possibilité pour AROSS d'adjoindre à la (aux) photographie(s) et/ou à la (aux) vidéo(s) reproduisant l'Image tout texte, légende et/ou tout autre visuel animé ou non jugés utiles et d'apporter à la "fixation initiale" toute modification qu'elle jugera utile compte tenu des impératifs techniques, promotionnels ou autres.

Je comprends et accepte que la présente autorisation n'emporte aucune obligation pour AROSS d'utiliser mon Image.

Je comprends qu'en aucun cas AROSS ne saurait être tenue responsable des utilisations abusives et/ou détournées et/ou non autorisées qui pourraient être faites par des tiers de mon Image visée à la présente cession.

Droits de propriété intellectuelle

En participant au Concours, je cède à AROSS expressément et irrévocablement, dans l'hypothèse où je serais désigné comme candidat présélectionné pour la Finale et/ou lauréat du Concours, à titre gratuit et à titre non exclusif, l'ensemble de mes droits de propriété intellectuelle portant sur la ou les œuvre(s) objet de ma participation au Concours (ci-après les « **Œuvres** »), à des fins de représentation, de reproduction, de diffusion, divulgation au public de tout ou partie des Œuvres, dans le cadre de la Finale (enregistrement vidéo et audio de la Finale) et de toute communication faite sur le Concours par AROSS et/ou des tiers et pour le déroulement de celui-ci, et sur le site internet d'AROSS et ses réseaux sociaux (Facebook et YouTube), de quelque manière que ce soit et sur tout support que ce soit, connu ou inconnu à ce jour.

Cette cession emporte également le droit pour AROSS d'exploiter les Œuvres y compris à l'occasion de rétrospectives en vidéos, présentations vidéo, lors d'expositions, sur internet (et en particulier sur le site internet d'AROSS et ses réseaux sociaux, en streaming lors de la finale ou postérieurement), ainsi que sur tous les supports de communication attachés au Concours, etc. et ce, sans limitation de nombre.

Cette cession est consentie pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des Œuvres telle que prévue par le Code de la propriété intellectuelle.

En participant au Concours, je reconnais et accepte que, dès lors que AROSS est autorisée à diffuser les Œuvres notamment sur ses réseaux sociaux, les Œuvres deviennent disponibles pour le public et que les publications me concernant peuvent faire l'objet de partages, dans le contexte du Concours ou non, par AROSS et/ou par d'autres utilisateurs de ces réseaux sociaux.

Garanties & responsabilité dans le cadre du Concours

En participant au Concours, je déclare et garantis à AROSS que :

- je suis le seul auteur des Œuvres et donc le seul titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle Œuvres ;
- les Œuvres sont originales et que les Œuvres ou l'un quelconque de leurs éléments ne comportent aucune reproduction et/ou adaptation de tout ou partie d'une ou plusieurs œuvres de l'esprit de tiers et, de manière générale, ne portent atteinte à aucun droit de tiers quel qu'il soit, notamment au titre du droit d'auteur ou de tout droit de propriété intellectuelle et/ou droits incorporels tels que les droits de la personnalité ;
- les Œuvres sont inédites et qu'elles constituent une création nouvelle qui n'a pas encore été divulguée au public de quelque manière que ce soit, et n'ont pas été présentées lors d'un autre Concours, et qu'aucun droit n'a été cédé à un tiers sur tout ou partie des Œuvres;
- le format numérique ne contient aucun virus, vers, cheval de Troie, ou tout autre contenu destructif et préjudiciable ;
- les Œuvres et leur utilisation telle que décrite ci-dessus ne violent aucune loi ou règlement applicable.

De façon générale, je garantis AROSS contre tous troubles, recours, actions ou réclamations ou toute action et/ou procédure que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, à l'occasion du Concours et de l'exercice des droits que j'aurais cédés et, plus généralement, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Je reconnais être l'auteur des Œuvres et m'engage à respecter la réglementation relative aux droits d'auteur et aux droits à l'image. Je prendrai à ma seule charge les frais de toute négociation ou contentieux engagés par ou vis-à-vis de ces tiers et ce, sans que la responsabilité d'AROSS puisse être engagée d'une quelconque façon.

Je reconnais expressément qu'à défaut d'une telle cession des droits à l'image et de propriété intellectuelle, ma participation au Concours sera annulée et aucune dotation ne pourra m'être remise le cas échéant.

Ces différentes cessions, contribuant à la promotion du lauréat à des fins non-commerciales pour AROSS, sont consenties sans contrepartie financière.

A
Le

Signature
(Précédée de la mention "Lu et approuvé")